

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les conditions dans lesquelles **Adapei La Réunion Formation** propose et dispense des actions de formation professionnelle, conformément aux dispositions du Code du travail.

Toute commande de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

## Article 2 – Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des formations proposées par **Adapei La Réunion Formation**, qu'elles soient réalisées en présentiel, à distance ou en modalité hybride, pour tout client personne morale ou personne physique.

## Article 3 – Informations précontractuelles

Pour chaque formation, **Adapei La Réunion Formation** met à disposition :

- un programme détaillé,
- les objectifs pédagogiques,
- les modalités d'évaluation,
- la durée et les modalités d'organisation,
- les prérequis éventuels,
- les modalités et délais d'accès,
- les tarifs ou modalités d'obtention du tarif.

Ces informations sont accessibles avant toute inscription.

## Article 4 – Inscription et contractualisation

L'inscription devient définitive après :

- validation du devis ou de la convention de formation,
- et réception des documents contractuels signés.

Pour les particuliers, un contrat de formation professionnelle est établi conformément aux articles L.6353-3 et suivants du Code du travail.

## Article 5 – Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont indiqués en euros et nets de TVA (organisme non assujetti / TVA applicable selon le cas).

Sauf mention contraire :

- les factures sont payables à **30 jours** à compter de la date de facturation,
- le règlement s'effectue par **virement / chèque**.

Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités conformément à la réglementation en vigueur.

## Article 6 – Prise en charge financière

En cas de financement par un organisme tiers (OPCO, collectivité, etc.), il appartient au client de :

- faire la demande de prise en charge avant le début de la formation,
- s'assurer de la bonne transmission des justificatifs.

En cas de refus ou de non-paiement par l'organisme financeur, les frais de formation restent dus par le client.

## Article 7 – Annulation, report et remplacement

### 7.1 Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

- Annulation à plus de **30 jours** avant le début de la formation : sans frais
- Annulation tardive ou absence non justifiée : **J-30 à J-15 : 50% du montant du devis ; Après J-15 : totalité du montant du devis**

### 7.2 Annulation par l'organisme

**Adapei La Réunion Formation** se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation en cas de force majeure ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

## Article 8 – Déroulement de la formation

Les formations sont dispensées par des formateurs qualifiés.  
Les participants s'engagent à respecter :

- le règlement intérieur applicable aux stagiaires,
- les consignes pédagogiques et de sécurité.

## Article 9 – Accessibilité aux personnes en situation de handicap

**Adapei La Réunion Formation** s'engage à étudier toute demande d'adaptation pour les personnes en situation de handicap.

Un référent handicap peut être contacté à l'adresse suivante : [✉ refhandicap@adapei974.fr](mailto:refhandicap@adapei974.fr)

## Article 10 – Propriété intellectuelle


Les supports pédagogiques remis aux participants sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou utilisation sans autorisation écrite est interdite.

## Article 11 – Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion des formations et conformément à la réglementation en vigueur (RGPD).

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.

## **Article 12 – Réclamations**

Toute réclamation doit être formulée par écrit à l'adresse suivante :  
 [centreformation@adapei974.fr](mailto:centreformation@adapei974.fr)

Une réponse sera apportée dans un délai raisonnable.

## **Article 13 – Droit applicable et litiges**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.  
En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.

## **Article 14 – Acceptation des CGV**

La signature du devis, de la convention ou du contrat de formation vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Mise à jour 30/08/2025